



# Sécurité, primauté du droit et droits de la personne

## Aider à bâtir les capacités et renforcer les droits de la personne



Un capitaine canadien et major afghan examinent les plans pour une opération.

© Les Forces Canadiennes

Le Canada aide les Afghans à créer et à maintenir un environnement sûr fondé sur les principes de la primauté du droit, ainsi que sur la promotion et la protection des droits de la personne pour tous les Afghans.

### Formation des Forces de sécurité nationale afghanes

En se fondant sur son expérience de développement des Forces de sécurité nationale afghanes (FSNA), le Canada déploiera jusqu'à 950 formateurs et employés de soutien des Forces canadiennes afin de participer à la Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan (NTM-A) et de donner de la formation dans des domaines tels que le leadership, les soins de santé, le développement de l'alphabétisme et les compétences essentielles des soldats. Les efforts du Canada seront concentrés à Kaboul, ainsi que dans deux autres sites satellites, à savoir Herat et Mazar-e-Sharif.

Le Canada déploiera également environ 45 policiers civils canadiens afin d'offrir de l'encadrement et de la formation au ministère afghan de l'Intérieur et à la Police nationale afghane (PNA). La mission du Canada aidera à développer des structures institutionnelles solides et efficaces, à soutenir des mesures efficaces de lutte contre la corruption et à faire progresser les efforts de professionnalisation de la PNA.

La mission de formation du Canada en Afghanistan contribue à l'objectif du gouvernement afghan et de la communauté internationale visant à transférer les responsabilités liées à la sécurité du pays aux Afghans d'ici 2014. Le Canada est engagé à aider l'Afghanistan à reconstruire l'Afghanistan en un pays viable, qui est mieux gouverné, plus stable et plus sûr, et qui ne serve jamais plus de refuge aux terroristes.

### Droits de la personne et justice

L'un de nos principaux objectifs est de renforcer la capacité des Afghans à défendre leurs intérêts, tout en aidant le gouvernement afghan à respecter ses obligations en matière de droits de la personne. En tirant profit de ses investissements, le Canada continuera de déployer des efforts afin d'aider à renforcer la protection et la promotion des droits de la personne, ainsi qu'à reconstruire le secteur de la justice en soutenant des initiatives ciblées et en offrant de l'encadrement au ministère de la Justice, en se concentrant tout particulièrement sur les besoins des femmes. Le Canada continuera également de soutenir les efforts visant à apporter une paix durable en Afghanistan en tenant un dialogue avec tous les acteurs de la société afghane, y compris les femmes et les personnes vulnérables. Par cet engagement, le Canada appuie des programmes qui mettent en œuvre la loi de 2009 sur l'élimination de la violence faite aux femmes et aide les institutions nationales de droits de la personne à faire la promotion de droits égaux pour tous les Afghans, et à enquêter et agir en cas de violation.

